



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 9290

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'avenir de la filière numérique et sur l'innovation. Dans son rapport sur « le soutien à l'économie numérique et à l'innovation », l'inspection générale des finances recommande de lancer une mission d'évaluation de la compétitivité du système de brevetabilité du logiciel en France par rapport aux autres zones géographiques. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9290

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6250

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)